



Michel Cochet, Dirigeant de Bois du Dauphiné

A la suite d'investissement successifs - dont le dernier, datant de 2006, a atteint 10 millions d'euros - Bois du Dauphiné s'est agrandie et étoffée, devenant l'une des plus grandes scieries régionales. Dotée d'un nouvel outil, une chaîne de production automatisée comprenant canter, scies et raboteuses, elle peut sortir jusqu'à 500 m³ de produit fini par jour. L'entreprise traite ainsi chaque année près de 150 000 m³ de bois issus de la Région Rhône-alpes, principalement du sapin et de l'épicéa. Devenus scieurs, les frères Cochet n'ont pourtant pas abandonné leur activité d'exploitants forestiers. Bien au contraire. La société possède aujourd'hui trois abatteuses, et la famille est également propriétaire de cent hectares de parcelles forestières dans le département. « L'abattage nous procure une certaine autonomie, et nous permet d'obtenir des découpes de bois spécifiques en fonction des commandes », expose Michel Cochet.

L'activité d'abattage offre également à Bois du Dauphiné une meilleure traçabilité des bois. Un élément important quand on milite en faveur de la certification PEFC. En effet, dès 2001, l'entreprise vient représenter les professionnels de la première transformation au conseil d'administration PEFC RA. Pourtant, encore maintenant, le dirigeant avoue ne pas trouver suffisamment de bois certifié : « c'est dommage, les propriétaires forestiers ne voient pas encore la nécessité de la certification pour rester concurrentiels. Pourtant, PEFC participe à la forte demande actuelle en sciage ».

C'est une demande forte, sans aucun doute, qui a permis la croissance de l'entreprise. Alors qu'elle ne comptait que deux employés en 1983, la scierie familiale, qui s'étend désormais sur plus de 5 ha en employe aujourd'hui une quarantaine, sans compter les nombreux sous-traitants (abattage, débardage et transport). Pourtant, avec la mécanisation du système, la production demande actuellement moins de personnel par m³ produit. « Mais il y a eu une amélioration considérable des conditions de travail, note Michel Cochet. Les machines tirent vers le haut les compétences des salariés. Mais pour pouvoir recruter, encore faudrait-il informer les jeunes des possibilités d'emploi dans la filière ».

Pour rester concurrentielle, l'entreprise pense déjà à demain : deux unités de séchage sous-vide ont été achetées, et l'on travaille à la mise en place d'un classement automatique des bois selon leur résistance mécanique. Faut-il pour autant devenir un gigantesque site industriel pour survivre ? Le dirigeant de Bois du Dauphiné ne le croit pas : « Les petites scieries n'ont peut-être pas un volume suffisamment conséquent pour se positionner sur le marché de grande masse, mais elles peuvent s'attaquer à des marchés spécifiques, avec des produits conçus grâce à des machines à tailler ou de conception très particulière, et, surtout, proposer du service. »

Laure Marandet

Une scierie familiale à succès

Bois du Dauphiné est une entreprise où chaque membre de la famille possède son rôle et utilise ses compétences. Michel Cochet, diplômé en gestion commerciale, occupe le poste de directeur; l'un de ses frères dirige l'approvisionnement et l'abattage ; trois autres frères gèrent l'activité scierie, et c'est l'unique soeur qui règle le côté administratif et comptable. D'un père débardeur forestier, les 5 frères et associés se lancent dans les affaires en 1983. À l'époque, il s'agit d'une modeste entreprise d'exploitation forestière, qui achète les bois sur pied et les revend coupés et triés à des scieurs locaux.

En 1990, grâce à un investissement de 2,5 millions d'euros, une scierie voit le jour au Cheylas, dans l'Isère. « L'une de nos motivations pour nous installer ici : l'embranchement du réseau SNCF, qui nous offre un accès rapide vers le reste de la France et vers l'Italie », justifie Michel Cochet. Rapidement, l'entreprise se positionne sur deux marchés différents mais complémentaires : la poutre équerre de charpente et le sciage d'emballage. « Nous n'avons que très peu de refus de bois, grâce à ces deux débouchés, explique le dirigeant. Les grumes de bonne qualité sont réservées à la production de poutres, et le bois de moindre de qualité est valorisé en palette, caisserie, etc. »

